

Gabon/ Education : Arrêt des cours pour non paiement de la PIP...

26-05-2015

Le corps enseignant du Lycée Technique National Omar Bongo d'Owendo (LTNOB), du Lycée Professionnel Commercial (LPC) et du Lycée Professionnel Industriel (LPI), ainsi que les enseignants d'autres établissements publics de Libreville, n'ayant pas perçu la PIP du 4ème trimestre 2014, décident de suspendre les cours dès le mardi 26 mai 2015 jusqu'à la satisfaction de leur principale revendication, le paiement sans condition de la PIP.

C'est ce qui ressort de leur AG tenue en fin d'après midi de ce dimanche 24 mai 2015, car selon ces derniers, le début du paiement de la PIP du 1er trimestre de l'année 2015 dans certains ministères signifie pour le gouvernement que de nombreux cas d'omissions enregistrées lors du règlement du dernier trimestre 2014 n'est plus d'actualité.

En rappel, une dizaine d'établissements dans la province de l'Estuaire, ainsi que les 3/4 des enseignants des provinces du Woleu Ntem et de la Ngounié n'ont pas pu rentrer en possession de leur PIP du 4ème trimestre 2014.